

## **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 8 juin 2021, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Jacques Desbois, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :  
Yan Ritchie, directeur général  
René Desbois, inspecteur

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**2021-06-104**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 11 mai et du 1<sup>er</sup> juin 2021
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur 2020 de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 7- Rapport du maire
- 8- Adoption politique d'achat local
- 9 - Demande de balayage de la rue Alex-Marc-Antoine
- 10- Approbation de paiement – Facture WSP – démarrage projet de la T.E.C.Q.19-23
- 11- Autorisation de passage – Emprise de la Municipalité – Madame Mercier
- 12- Échange Québec/France
- 13- Autres sujets : -Avance de fonds – Corporation économique  
-Approbation de paiement – Facture Enseignes ID+
- 14- Période de questions
- 15- Clôture de la session

2021-06-105

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 11 MAI ET 1<sup>ER</sup> JUIN 2021**

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte les procès-verbaux du 11 mai et du 1<sup>er</sup> juin 2021 tels que rédigés.

2021-06-106

**CORRESPONDANCE**

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de mai 2021.

2021-06-107

**LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de mai 2021 en plus d'une facture au montant de 18.32 \$ de E. Gagnon et Fils Ltée et une facture de Jean-Philippe Leblanc Nicolas pour une perceuse à colonne sur pied au montant de 500 \$.

**QUE** le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de mai 2021.

2021-06-108

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2020 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ**

Le directeur général dépose et commente le rapport financier de la Municipalité et le rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateur pour l'année 2020.

2021-06-109

**RAPPORT DU MAIRE**

Monsieur le Maire Roberto Blondin dépose son rapport sur les faits saillants du rapport financier 2020 et du rapport du vérificateur externe tel que prévu à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

2021-06-110

**ADOPTION POLITIQUE D'ACHAT LOCAL**

Ce point est remis à une séance ultérieure

2021-06-111

**DEMANDE DE BALAYAGE DE LA RUE ALEX-MARC-ANTOINE**

**CONSIDÉRANT QU'**un citoyen de la rue du rue Alex-Marc-Antoine demande à la Municipalité de balayer la rue;

**POUR CE MOTIF**, Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal accepte de faire balayer la rue Alex-Marc-Antoine.

2021-06-112

**APPROBATION DE PAIEMENT – FACTURE WSP –  
DÉMARRAGE PROJET DE LA T.E.C.Q. 19-23**

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement de la facture WSP au montant de 3 219.30 \$ pour le démarrage du projet de la T.E.C.Q. en lien avec les stations de pompage PS1 et SP1A.

2021-06-113

**AUTORISATION DE PASSAGE – EMPRISE DE LA  
MUNICIPALITÉ – MADAME MERCIER**

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Mercier éprouve des problèmes d'évacuation d'eau et désire corriger ceux-ci :

**CONSIDÉRANT QUE** la seule alternative pour corriger la situation est de faire une canalisation sous le fossé de la route centrale devant sa demeure ;

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Mercier demande un droit de passage dans l'emprise de la Municipalité ;

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil autorise Madame Micheline Mercier à effectuer ses travaux sous certaines conditions :

- Faire les travaux avec un entrepreneur licencié
- Obtenir toutes les autorisations requises pour faire les travaux
- Fournir à la Municipalité un plan des travaux
- Remettre les installations municipales en état comme avant les travaux
- Advenant un problème de drainage, il sera de la responsabilité du demandeur de faire les travaux de correction et d'en assumer les frais
- Que le demandeur écarte toute possibilité de poursuite envers la Municipalité en regard avec ces travaux.
- Advenant un gel de ces conduites, il est de la responsabilité du demandeur quant aux coûts du dégel et de remise en état des installations de la Municipalité.
- Faire les travaux avec la supervision du responsable des travaux publics de la Municipalité

2021-06-114

**ÉCHANGE QUÉBEC/FRANCE**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2021-06-115

**DEMANDE D'AVANCE DE FONDS – CORPORATION  
ÉCONOMIQUE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** la Corporation économique de Sainte-Thérèse-de-Gaspé va engager 2 personnes subventionnées ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Corporation économique de Sainte-Thérèse-de-Gaspé a besoin d'une avance de fonds pour payer le salaire de ces deux personnes en attendant la subvention salariale ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal accorde une avance de 6000 \$ à la Corporation économique de Sainte-Thérèse-de-Gaspé. Le remboursement de cette somme se fera dès la réception de la subvention.

2021-06-116

**APPROBATION DE PAIEMENT – FACTURE ENSEIGNES ID + –  
INSTALLATION DES ENSEIGNES MUNICIPALES**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement de la facture des Enseignes ID+ au montant de 13 716.52 \$ taxes incluses, conforme à la soumission reçue, pour l'installation des enseignes municipales.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions a débuté à 20 : 05 heures et elle s'est terminée à 20 : 07 heures.

**CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je soussigné, Yan Ritchie, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé \_\_\_\_\_

2021-06-116

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre 20 : 07 heures.

\_\_\_\_\_  
Roberto Blondin, maire

\_\_\_\_\_  
Yan Ritchie, directeur général  
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »